

## Les applications du gouvernement français qui facilitent les démarches administratives

### Un article de Numerama

URL :

<https://www.numerama.com/tech/1661510-quelles-sont-les-applications-du-gouvernement-francais-qui-facilitent-les-demarches-administratives.html>

### Les applications existantes

Voici un résumé détaillé des principales applications du gouvernement français décrites dans l'article, avec un paragraphe pour chacune :

**France Identité** : Cette application permet de **stocker ses données d'identité de manière sécurisée sur son smartphone, en associant la carte d'identité électronique et le nouveau permis de conduire**. Elle simplifie l'authentification en ligne pour accéder facilement à divers services gouvernementaux (impôts, sécurité sociale). Les utilisateurs contrôlent totalement le partage de leurs informations grâce à un système de justificatif d'identité à usage unique. **Seule condition : disposer du nouveau modèle de carte d'identité.**

**Compte Ameli** : L'application officielle de l'Assurance Maladie permet de :

- consulter ses remboursements,
- télécharger des documents,
- commander une carte européenne,
- déclarer un changement de carte vitale,
- suivre ses arrêts de travail,
- déclarer une naissance,
- simuler des aides, etc.
- gérer ses informations personnelles.

**Impots.gouv** : Développée par la **Direction Générale des Finances Publiques**, cette app **simplifie les obligations fiscales**. Elle permet de consulter ses documents, remplir sa déclaration de revenus, payer ses impôts, suivre l'historique des paiements, mettre à jour son profil.

**Amendes.gouv** : Toujours par la DGFP, cette application ultra-simple **permet de payer ses amendes** en scannant le QR code ou en saisissant le numéro de contravention. Il suffit ensuite de suivre les étapes de vérification, validation et paiement sécurisé. Le reçu est téléchargeable ou transmissible par email.

**Simplimmat** : Disponible dans toute la France, cette app réalisée avec l'ANTS  **vise à simplifier les formalités d'immatriculation des véhicules d'occasion entre particuliers**, en évitant les documents CERFA papier. Vendeurs et acheteurs enregistrent le véhicule et ses détails. L'acheteur peut demander sa carte grise, payer les taxes et recevoir un certificat provisoire d'immatriculation numérique.

**Mon Espace France Travail** : Cette application mise à jour **permet aux demandeurs d'emploi de gérer facilement leur compte France Travail**. Ils peuvent consulter leur situation, allocations, actualiser leur statut, envoyer des justificatifs. **En revanche, il n'est pas possible de consulter ou postuler à des offres.**

**CAF Mon Compte** : Les allocataires peuvent :

- gérer leur dossier CAF,
- faire des simulations d'aides,
- des demandes de prestations en envoyant formulaires et justificatifs,
- consulter les versements et échéances,
- modifier leurs informations.
- Un système de messagerie facilite les échanges avec la CAF.

**Mon Compte Formation** : Cette application **permet de trouver et s'inscrire à des formations professionnelles** en filtrant par type, prix, durée, lieu, etc. Les utilisateurs peuvent consulter leur crédit formation et contacter directement les organismes.

**Mon Compte Retraite** : Les Français peuvent y :

- suivre leurs cotisations retraite,
- accéder à leur relevé de carrière,
- estimer leur future pension grâce à des simulateurs.
- Un espace permet de signaler d'éventuelles erreurs à l'administration.